

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail — Liberté — Patrie



ASSEMBLÉE NATIONALE

Cabinet de la Présidente

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023

DISCOURS DE
SON EXCELLENCE, MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Lomé, 5 septembre 2023

Messieurs les présidents des institutions de la République ;

Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les membres du bureau et de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale ;

Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et chargés d'affaires accrédités auprès du Togo ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales avec résidence au Togo ;

Honorables Députés et chers collègues ;

Messieurs les officiers des forces de défense et de sécurité ;

Monsieur le préfet d'Agoé-Nyivé ;

Messieurs les maires ;

Vénérés chefs traditionnels, gardiens de nos us et coutumes ;

Mesdames et Messieurs les chefs de service de l'administration parlementaire ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de service ;

Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

Après deux mois d'intersession, nous voici de retour à l'hémicycle, pour procéder à l'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'année 2023 ; cette heureuse tradition, solennelle et essentielle dans le cycle de la vie parlementaire instituée par les dispositions de l'article 55 de la Constitution.

Avec un cœur reconnaissant à Dieu, je vous souhaite à tous et à chacun la cordiale bienvenue au siège de la Représentation nationale. Je tiens tout particulièrement à saluer la présence des présidents des institutions de la République, d'éminentes personnalités ayant exercé les fonctions de Premier ministre et de président de l'Assemblée nationale. J'exprime une reconnaissance appuyée à la délégation gouvernementale conduite ce jour par le ministre Gilbert BAWARA. J'exprime la même reconnaissance aux membres du corps diplomatique, consulaire et des organisations internationales. Je salue aussi la présence des autorités politiques, administratives et coutumières.

Honorables députés et chers collègues ;

Chaque année l'étude du projet de loi de finances initiale occupe l'essentiel de l'agenda de la deuxième session ordinaire, session dite budgétaire. En réalité, l'élaboration du budget de l'Etat occupe une bonne partie de l'année.

Elle donne l'occasion d'un dialogue approfondi sur la situation socio-économique du pays. Ainsi, le budget apparaît comme un exercice qui permet de respecter la trajectoire pluriannuelle des finances publiques et de dégager des moyens nécessaires au financement des priorités nationales. Et à ce titre, de nombreux acteurs interviennent à différentes étapes de sa production partagée en deux phases : l'une administrative, l'autre parlementaire.

En effet, le Parlement est pleinement associé à amont de la préparation du projet de loi de finances dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Le débat de l'année en cours, organisé la veille de la clôture de la session précédente, sur la base du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2024-2026, a laissé entrevoir des perspectives macroéconomiques encourageantes. Ce document présente la trajectoire d'une consolidation de la croissance économique après les chocs enregistrés ces trois dernières années. Aux performances économiques s'ajoute je me félicite du climat de stabilité et de sécurité propice à la modernisation et au développement du Togo.

Il est évident que les efforts seront maintenus en vue de la poursuite de l'assainissement des finances publiques et de l'amélioration constante du climat des affaires pour une croissance économique soutenue.

Aussi face aux problèmes angoissants de notre monde actuel, nous voyons dans ces perspectives un encouragement à apporter résolument nos efforts pour la construction d'un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable. La réalisation de cette vision du Président de la République nous engage en effet, à travailler ensemble sans relâche, dans un esprit de concorde et de préservation de la paix. Nous sommes convaincus que grâce à la cohésion profonde de notre peuple multiethnique, nous y parviendrons.

Pour ma part je tiens à rendre hommage, au Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour les performances économiques enregistrés et pour son engagement inlassable en faveur de la paix dans notre pays et au-delà de nos frontières.

Distingués invités,

Honorables députés et chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Au cours de cette session, outre l'examen de la loi de finances exercice 2024, d'autres projets de loi vont également remplir notre calendrier. Je puis vous annoncer qu'à ce jour, nous avons déjà treize (13) projets de loi en instance, au nombre desquels figurent notamment :

1. le projet de loi modifiant le Code foncier et domanial ;

2. le projet de loi relatif au développement de l'écosystème d'innovation au Togo ;
3. le projet de loi portant répression du faux-monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires dans les États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) ;
4. le projet de loi autorisant la ratification du protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique ;

Il s'agira pour nous d'apporter des amendements constructifs à ces projets de loi, à travers leur étude et leur examen tant en commission qu'en plénière. Je nous encourage à imprimer dès demain un rythme soutenu à l'ensemble de nos activités parlementaires. Dans cette synergie de nos différences et dans la manifestation de la plénitude du don de soi, que ce qu'il y a de meilleur en chacun de nous continue d'être mis au service de l'intérêt général. Que nos intelligences les plus prodigieuses irradiant de mille feux les produits de nos délibérations.

Pour finir sur un tout plan, la politique étrangère de notre pays est basée sur la quête perpétuelle du renforcement des relations d'amitiés et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires, tant bilatéraux que multilatéraux.

L'Assemblée nationale ne saurait déroger à cette valeur, chère à notre pays, et continuera de développer une diplomatie parlementaire agissante et fructueuse.

Tout en nous souhaitant une bonne rentrée parlementaire, je déclare ouverte la deuxième session ordinaire de l'année 2023.

Que la paix prévale !

Que l'unité s'enracine !

Que la prospérité demeure et se répande !

Et Que Dieu bénisse le Togo et toutes les autres nations du monde !

Je vous remercie de votre attention attentive !